

dons se multiplient : « En 1030, noble chevalier, Étienne Nigelle et sa mère Sazie, afin d'être arrachés aux peines de l'enfer et d'être emportés au ciel sur les bras des anges (*ulnis angelicis*), donnent aux moines tout ce qu'ils possèdent à Civrieux, près de la terre de Saint-Martin-d'Ainay (47).

A Marcilly, c'est noble Wilenc et sa femme Rotcenda, qui font un don important d'un curtil, de ses terres et de deux moulins (48), 1034. Ce Wilenc devait être de la famille seigneuriale de Marcilly à cette époque, vu l'importance du don et les domaines qui lui appartenaient.

Nous mentionnons rapidement ces donations parce que ces villages feront partie aux XII^e et XIII^e siècles de la baronnie de Chazay.

Sous l'abbé Gérald eut lieu un autre Concile à Anse en 1025. Labbe le désigne ainsi : *Anno MXXV dominica, incarnationis convenerunt apud Ansam in Ecclesia sancti Romani...* l'an mille vingt-cinq (le dimanche qui suivit la fête de l'Annonciation de la Vierge) se réunirent à Anse dans l'église Saint-Romain... (49). Saint Odilon fut l'âme de ce Concile, il y prêcha avec ardeur la trêve de Dieu, qui devait être adoptée en 1027, au synode d'Elne, et se rendit surtout célèbre par le zèle qu'il déploya en faveur des âmes du purgatoire. Il poussa à l'institution de la fête de la grande Commémoration des morts, qu'il avait établie dans tous les couvents de son ordre, elle passa bien vite en usage dans toute l'Église (50). La trêve de Dieu fut un

(47) *Petit Cart. d'Ainay*, Bern., chart. 115.

(48) *Petit Cart. d'Ainay*, Bern., chart. 22.

(49) Labbé, *Conciles*, tom. IX, col. 859.

(50) *Vie des Saints*, Guérin. Lyon, Briday, tom. I, pag. 207.